

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le développement durable chez Ansorg



ansorg



La mise en scène avec l'éclairage joue un rôle déterminant sur l'expérience d'achat dans le commerce stationnaire. Des concepts d'éclairage sur mesure alliant lumière de qualité et efficacité énergétique génèrent des solutions durables et stimulant la promotion des ventes.

Protection environnementale, réchauffement climatique, efficacité énergétique. Voici quelques-uns des mots-clés soulignant à quel point la thématique du développement durable dans notre société est désormais liée à notre quotidien ainsi qu'à notre manière de penser et d'agir sur le plan économique.

Ansorg partage elle aussi cette approche, car pour une entreprise moyenne dirigée par son propriétaire, la préservation des ressources vitales fait partie intégrante des valeurs et de l'ADN de la culture entrepreneuriale. Mais l'engagement en faveur de la protection de l'environnement doit également s'accompagner d'une volonté de changement, afin de mieux protéger encore nos ressources, respecter les questions sociales ou encore définir les relations avec les fournisseurs.

Cette brochure présente la démarche suivie par Ansorg pour garantir une gestion durable.

Sommaire

Lignes directrices de la responsabilité entrepreneuriale, Système de gestion environnementale et déontologie	4
Travailler chez Ansorg	5
Diversité	6
Le modèle commercial Ansorg – une compétence-clé	7
Principes du développement durable chez Ansorg	8
Partenariats	9
Ansorg et l'économie circulaire	10
Développement de produits	11
Construction et choix des matériaux	12
Gestion des déchets, emballage, transport	13
Maintenance, démontage, élimination	14
Réutilisation, fin du cycle de vie du produit	15
Certification de produits	16
Matières premières et matériaux, relations avec les fournisseurs	17
Avenir et perspectives	18

Lignes directrices de la responsabilité entrepreneuriale

Depuis des années, Ansorg répond à ses obligations vis-à-vis de la préservation de l'environnement et de la gestion parcimonieuse des ressources non renouvelables et prend ainsi pleinement ses responsabilités à l'égard du monde actuel et à venir.

Pour Ansorg, le respect des normes environnementales et l'exigence d'amélioration continue des performances écologiques ne sont pas de pénibles obligations, mais des éléments clés de l'action entrepreneuriale. Les propriétaires, associés-gérants et collaborateurs d'Ansorg adhèrent aux principes de gestion durable tant sur le plan économique, qu'écologique et social.



Système de gestion environnementale et déontologie

La norme internationale ISO 14001, publiée pour la première fois en 1996, fixe les exigences internationalement reconnues en matière de système de gestion de l'environnement. Dès la fin des années 1990, Ansorg a été certifiée selon la norme ISO 14001. Le système de gestion environnementale se développe en même temps que les exigences croissantes d'Ansorg et les évolutions technologiques, ce que confirment les audits externes régulièrement menés. En respectant un même principe fondamental dans toutes ses activités, Ansorg améliore continuellement ses compétences en gestion durable. Ses collaboratrices et collaborateurs se montrent quant à eux encore plus attentifs.

Cette norme implique le respect d'obligations qu'Ansorg s'est elle-même imposées dans sa politique environnementale. Sa politique, ses cibles et son programme en matière environnementale l'aident à atteindre ses objectifs.

Le code de conduite Ansorg (« Ansorg Policy » du 16.04.2019) garantit une vision commune des relations basées sur le respect et la responsabilité, tant entre collaboratrices et collaborateurs qu'à l'égard de la société et de l'environnement.

Le système de gestion environnementale est continuellement actualisé et contrôlé par des audits externes.



Travailler chez Ansorg

Ansorg accorde de l'importance à ce que l'environnement et les conditions de travail soient inspirants et permettent une productivité élevée. Nous avons pour objectif des conditions de travail saines et porteuses d'avenir pour tout notre personnel. Ansorg est convaincue c'est en favorisant le travail d'équipe entre collègues de divers horizons, tant sur le plan de la formation, que de la biographie et des intérêts personnels que l'on obtient les meilleurs résultats. L'entreprise donne un espace à la diversité et accentue les liens. Ansorg soutient la formation permanente et le développement des collaboratrices et collaborateurs au sein de l'entreprise. Le talent et la motivation y bénéficient de perspectives durables.

En matière de sécurité au travail, Ansorg a non seulement rédigé sa propre « Health and Safety Policy » le 20.05.2019, mais s'est également engagée à respecter les directives RIDDOR (Reporting of Injuries, Diseases and Dangerous Occurrences Regulations, 2013). Certaines de ces directives britanniques sont nettement plus strictes que la législation allemande sur la protection au travail.

Ansorg renforce également la prise de conscience de ses collaboratrices et collaborateurs pour une durabilité accrue via une politique de communication interne sur la protection de l'environnement ainsi que des ateliers sur la prévention des déchets. Dans les années à venir, Ansorg offrira plus de possibilités pour que chaque poste de travail bénéficie d'un workflow encore plus durable et respectueux de l'environnement. Une initiative actuellement en cours incite le personnel à travailler avec le moins de papier possible.





Diversité

Tout comme le programme de produits de Ansorg est caractérisé par son hétérogénéité, notre principe de diversité s'applique également aux personnes employées dans l'entreprise : des spécialistes féminines et masculins de différents niveaux d'éducation, de différents pays et de différentes cultures travaillent ensemble sur diverses tâches. Ansorg est convaincu que l'on obtient de meilleurs résultats avec des équipes mixtes dont les membres présentent des différences dans leur parcours professionnel, leur vie privée et leurs centres d'intérêt.

Nous ouvrons notre entreprise à la diversité tout en mettant en évidence notre base commune. Implantée en Allemagne, mais présente avec des filiales dans plus de 150 pays, nous livrons nos produits dans le monde entier. Chez Ansorg, les collaborateurs communiquent la plupart du temps en anglais et parfois en allemand, en français, en espagnol et en italien.

Nous encourageons l'interaction sociale pendant les heures de travail et les loisirs, et nous offrons plusieurs modèles de travail et des possibilités de télétravail pour garantir un équilibre vie professionnelle/vie privée flexible. La cafétéria est aménagée sous forme d'espaces de communication animés où les personnes se retrouvent pour déjeuner, se divertir à des fêtes de personnel, participer à des ateliers de travail et à des cours de formation ou bien juste pour prendre un café.

La stratégie et la politique D&I de Ansorg font partie de sa stratégie de développement durable et sont revues chaque année. Les femmes représentent quasiment 50% des postes de direction intermédiaire.



Le modèle commercial Ansorg – une compétence-clé

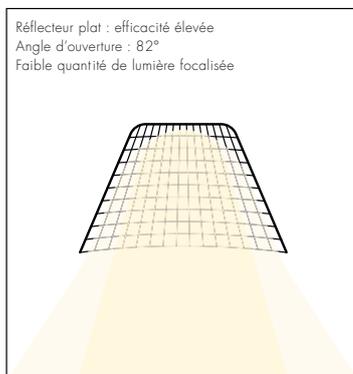
Le cœur de métier d'Ansorg est la réalisation de luminaires haut de gamme et de solutions d'éclairage intelligentes pour des magasins de détail alliant haute qualité et efficacité énergétique. L'expérience d'achat se combine ainsi avec des économies de CO₂, et Ansorg apporte une valeur ajoutée durable à ses clients.

Pour répondre à cette ambition, Ansorg a formulé le « Return of Light » (ROL). Le ROL permet de définir la quantité de lumière orientée sur le produit. Il s'agit de la lumière dont bénéficient réellement les présentations de produits. Les réflecteurs développés par Ansorg collectent efficacement la lumière LED et l'orientent avec précision et exactitude sur la surface cible, d'où un gain de lumière de jusqu'à 20 % pour les produits concernés.

Outre une meilleure qualité lumineuse, l'énergie est également exploitée avec une plus grande efficacité car la lumière est dirigée exactement là où elle est requise. Ansorg contribue ainsi directement à l'élaboration de solutions durables. Ansorg a par exemple augmenté le rendement de ses luminaires vendus depuis 2016 de 39%. Ceci a permis de diminuer la consommation de 23 % et d'économiser ainsi près d'un quart de l'énergie initiale requise.

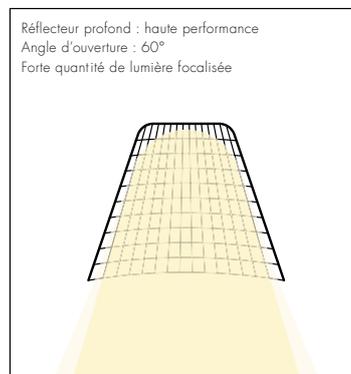
LOR

Réflecteur plat : efficacité élevée
Angle d'ouverture : 82°
Faible quantité de lumière focalisée



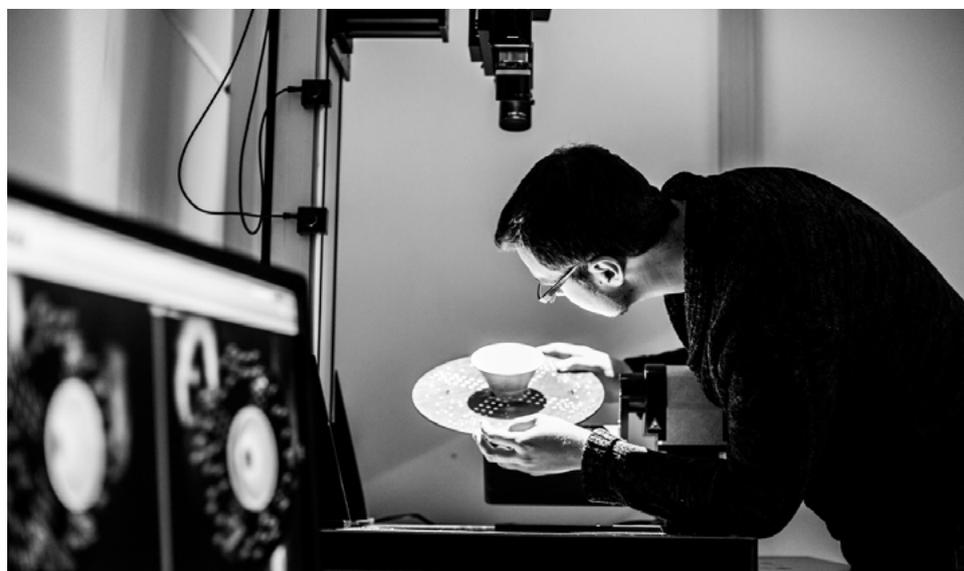
ROL

Réflecteur profond : haute performance
Angle d'ouverture : 60°
Forte quantité de lumière focalisée



vs.

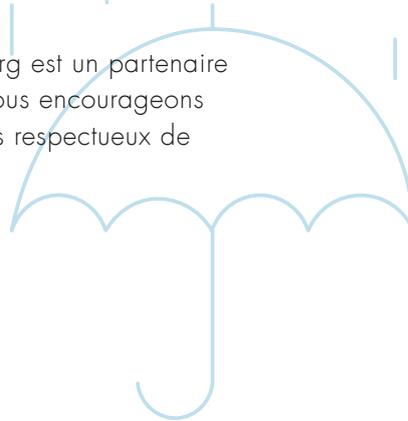
Outre l'emploi de technologies efficaces, la qualité de ses concepts d'éclairage conçus par des professionnels pour des magasins entiers joue également un rôle décisif en matière d'efficacité énergétique. Chez Ansorg, l'équipe de conception de l'éclairage garantit la plus grande efficacité possible et n'utilise que le nombre de luminaires strictement requis et nécessaires. Cette planification durable de l'éclairage a permis de réduire la puissance absorbée totale (en W/m²) de 10% l'année dernière.



Principes du développement durable chez Ansorg

1. Responsabilité

Entreprise dirigée par son propriétaire, Ansorg est un partenaire fiable. Au cours de notre travail quotidien nous encourageons l'honnêteté et promovons les comportements respectueux de l'environnement.

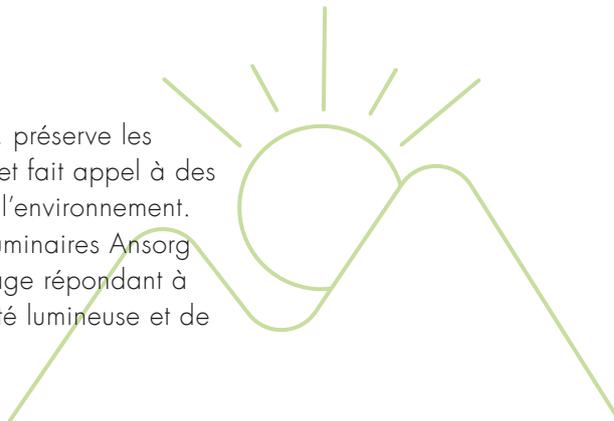


2. Durabilité

Ansorg fabrique des produits durables de haute qualité. Les prestations de service durant la phase d'exploitation, comme par ex. l'entretien et le nettoyage, garantissent le haut degré d'efficacité des luminaires et permettent d'allonger la durée de vie et d'utilisation des produits.

3. Ambition

Ansorg suit les toutes dernières évolutions, préserve les ressources, promeut l'économie circulaire et fait appel à des matériaux et technologies respectueux de l'environnement. Une équipe de spécialistes optimise les luminaires Ansorg ultra-efficaces dans des concepts d'éclairage répondant à une approche globale en termes de qualité lumineuse et de bilan énergétique.



4. L'humain

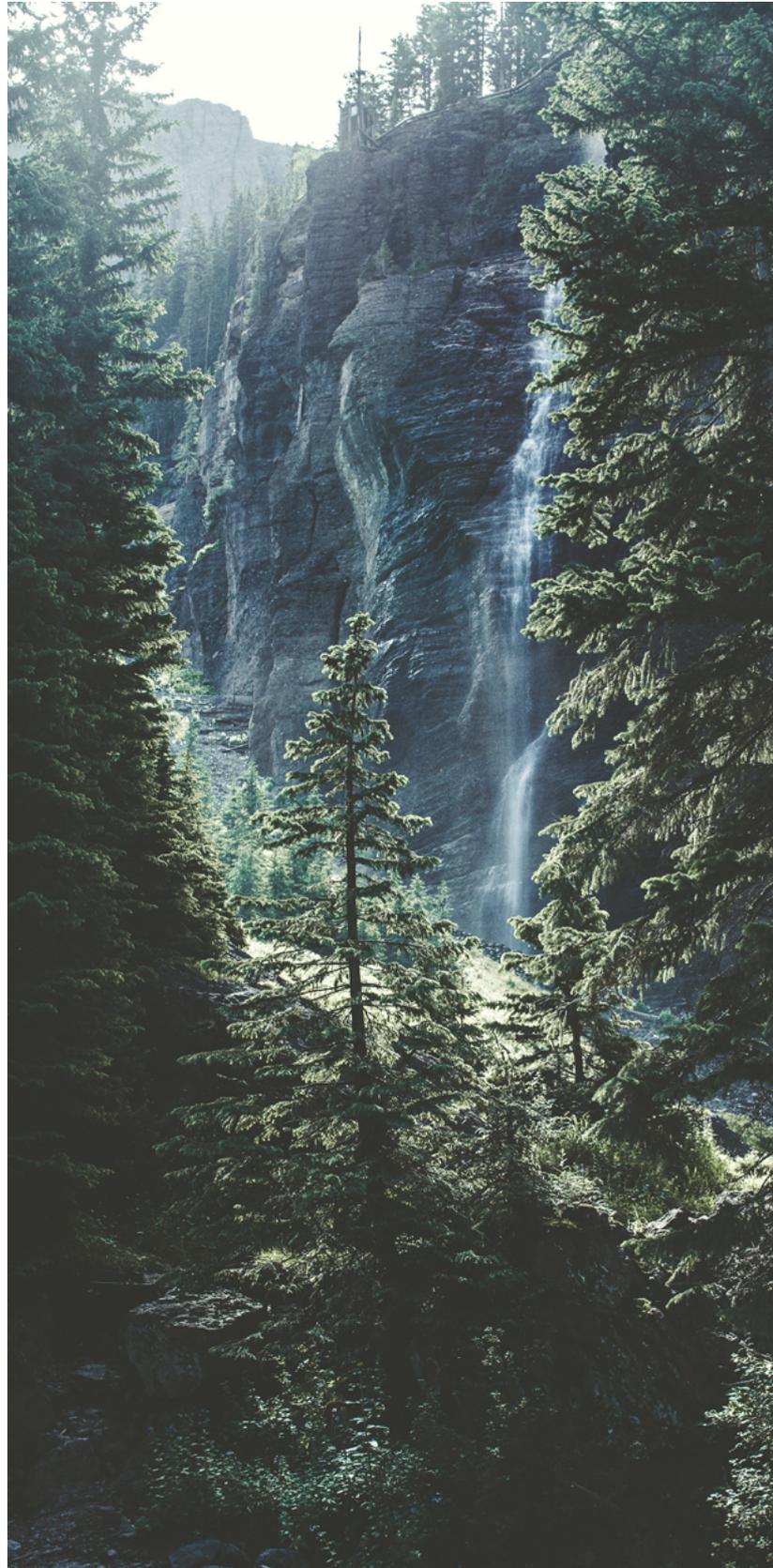
Fort de ses compétences innovantes dans le domaine de l'éclairage et de ses valeurs axées sur l'environnement, Ansorg est à la fois pour ses clients et collaborateurs un partenaire contribuant largement à l'amélioration de la qualité environnementale et à la réduction des émissions de CO₂.

Partenariats

Les critères que s'impose Ansorg s'appliquent également aux entreprises partenaires et aux fournisseurs. Le « Code of Conduct » est la base d'un partenariat axé sur la confiance tout au long de la chaîne logistique et de valeur ajoutée. L'objectif imparti est le respect des normes sociales et environnementales. C'est la raison pour laquelle le « Code of Conduct » repose sur les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et le respect du Code de base de l'Éthical Trading Initiative. Ansorg est en outre certifiée selon la norme SMETA 2-Pillar. Ce processus de certification établit une liste de toutes les pratiques éprouvées en matière de techniques de contrôle éthique et s'appuie sur toute la chaîne logistique d'un produit et sur les processus impliqués.

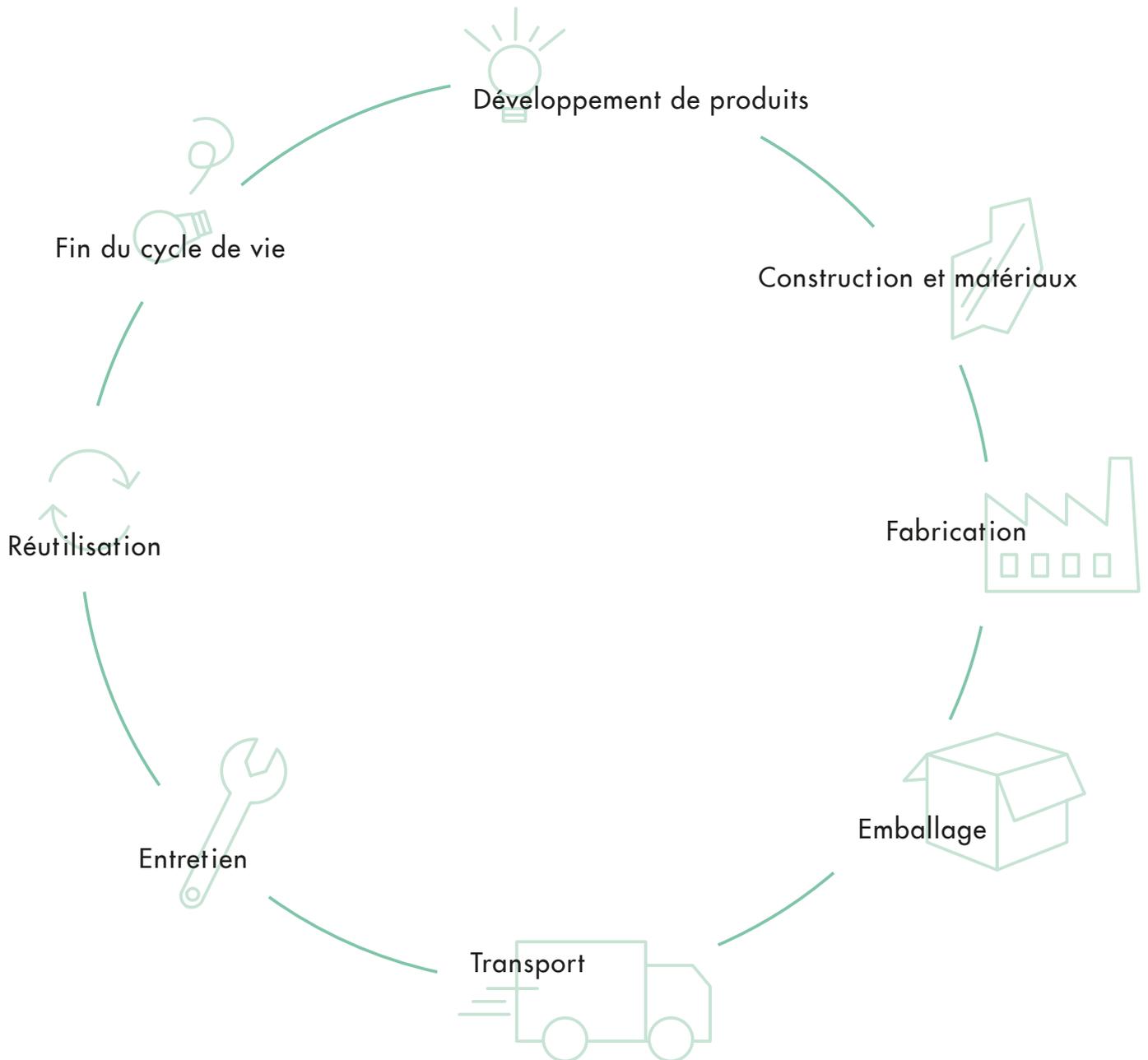
Il est en outre conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), aux conventions des Nations unies sur les droits des enfants et l'abolition de toute forme de discrimination ainsi qu'au Pacte mondial des Nations unies et aux directives de l'OCDE pour les multinationales.

Outre ce « Code of Conduct », Ansorg respecte toutes les lois et réglementations en vigueur sur le plan national et international ainsi que les normes minimales en cours dans l'industrie, en allant parfois bien au-delà encore. Les réglementations répondant aux exigences les plus strictes ont toujours la priorité. Chaque année, Ansorg établit une évaluation du respect de ces normes et fait également réaliser des audits sur place.



Ansorg et l'économie circulaire

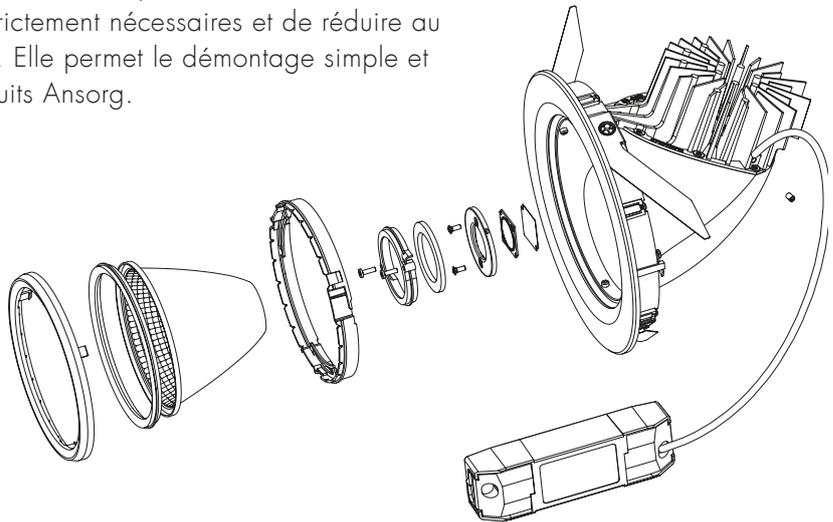
Ansorg accorde de l'importance à l'intégralité du cycle de vie de ses produits et à l'utilisation afférente des ressources. Dans ce contexte, le concept d'économie circulaire est un puissant levier et offre une orientation dans la mise en œuvre de mesures concrètes.



Développement de produits

La conception et la fabrication des produits Ansorg est axée sur la durabilité. C'est pourquoi nous évitons les tendances éphémères et faisons uniquement appel à des matériaux purs, légers et de haute qualité ayant une longue durée de vie. C'est la raison pour laquelle notre taux de réclamations techniques est inférieur à 1 % depuis des décennies.

Ansorg mise de surcroît sur un taux de réutilisation important. Cette démarche implique de n'utiliser que les matériaux strictement nécessaires et de réduire au maximum le nombre de pièces différentes. Elle permet le démontage simple et facile des différents composants des produits Ansorg.



Ansorg applique la norme d'usine « Directive relative au développement et à la construction » (RL-0004-PDC-DE) pour le développement de produits respectueux de l'environnement. On y trouve notamment le précepte suivant : « Mieux vaut éviter les déchets que les réutiliser et les éliminer ! ».

Chez Ansorg, les principes du développement de produits respectueux de l'environnement reposent sur :

- La prise en compte de l'intégralité du cycle de vie du produit
- La prise en considération de toutes les catégories d'impact environnemental
- Une attention accordée simultanément aux aspects écologiques, techniques et économiques – et ce, dès la création du produit

Les produits tels que ceux mis en circulation par Ansorg sont soumis à la Loi relative à la mise sur le marché, la reprise et l'élimination écologique des déchets d'équipements électriques et électroniques (WEEE). Le personnel impliqué dans le développement et la fabrication est tenu de satisfaire aux exigences relatives à la conception de produits :

- N'utiliser que des technologies d'éclairage efficaces
- Maximiser le rendement des luminaires selon la tâche d'éclairage impartie
- Minimiser la puissance connectée de chaque luminaire via une conception efficace des systèmes de guidage de la lumière (p. ex. les réflecteurs)
- Un luminaire Ansorg doit avoir une durée de vie d'au minimum 50 000 heures
- La forme doit être adaptée à la fonction

Construction et choix des matériaux

Ansorg est en phase avec les évolutions actuelles, promeut une utilisation efficace des ressources et ne fait appel qu'à des matériaux et technologies respectueux de l'environnement. L'aluminium n'est utilisé que dans la mesure où il est absolument nécessaire pour des raisons de refroidissement et de construction et uniquement dans les quantités minimales requises. En revanche, Ansorg fait le plus souvent possible appel à des matériaux synthétiques légers hautes performances certifiés selon UL94 (résistance thermique). Une liste noire des matériaux permet à Ansorg de reconnaître quels sont ceux à éviter. Parallèlement, la proportion de matériaux réutilisables dans les produits augmente constamment.

C'est ainsi qu'Ansorg n'utilise que des matériaux synthétiques purs et l'aluminium est produit à partir de matériaux recyclés. Les alliages des pièces moulées sous pression sont principalement composés d'aluminium recyclé à 100%. La consommation d'aluminium a ainsi été réduite de 65% au cours des six dernières années. L'utilisation d'aluminium recyclé permet d'économiser jusqu'à 90% d'énergie primaire par rapport à de l'aluminium de première fusion. Grâce à des prouesses d'ingénierie, le luminaire Punta a perdu rien moins qu'un kilo au fil des ans, ce qui correspond à des économies de 50% par rapport au produit initial. Ansorg économise ainsi chaque année jusqu'à 32 tonnes d'émissions de CO₂. C'est presque l'équivalent de dix vols transatlantiques.

Pour poursuivre cette réduction en termes de matériaux, poids et volume, l'équipe de développement Ansorg suit les directives suivantes :

- Utiliser de préférence des composants déjà disponibles ou des composants modifiés plutôt que de nouvelles constructions
- Développer des pièces standard pour les familles de produits (p. ex. une seule et même articulation pour tous les modèles)
- Éviter le « principe du ballon gonflable » et construire les pièces de manière telle qu'elles puissent par exemple s'empiler les unes dans les autres et ainsi réduire les volumes de transport
- Concevoir les pièces pour une durée de vie maximale et prendre toutes les mesures nécessaires pour y parvenir : protection contre la corrosion, revêtement de surface robustes (mieux vaut une structure solide qu'une finition brillante), atténuation des pics de tension pour les composants sous charge statique ou dynamique, matériaux résistant aux UV
- Pas de matériaux surdimensionnés : privilégier de fines épaisseurs dotées de renforts (nervures, moulures, etc.)
- Réduire le poids des composants en utilisant des matériaux alternatifs (p. ex. aluminium au lieu de l'acier)



	Navo NMT	Punta PMR
Aluminium	79%	62%
Matériau synthétique	1%	12%
Acier	2%	6%
Câble, connecteur	6%	8%
Électronique	11%	11%

Gestion des déchets

Pour Ansorg, les déchets sont avant tout des matières premières réutilisables. Plus ils sont triés minutieusement, plus ils présentent d'intérêt en vue d'une valorisation secondaire. L'objectif d'Ansorg est de produire le moins de déchets possible et, dans la mesure du possible, d'intégrer des matériaux de rebut dans la fabrication d'autres produits.

L'élimination appropriée des déchets de production, le tri du papier, des matières synthétiques et du métal ainsi que la réintégration dans le cycle de recyclage sont des processus en vigueur depuis longtemps déjà chez Ansorg. Les entreprises partenaires d'Ansorg sont elles aussi tenues d'adopter des méthodes de production responsables avec une utilisation parcimonieuse des ressources. Ansorg applique les directives WEEE relatives à l'élimination des déchets dans le monde entier.



Emballage

Ansorg utilise principalement des emballages en carton et en papier et de plus en plus d'emballages groupés pour ses luminaires, tout en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés. Cette démarche facilite par exemple le tri sélectif des déchets sur les chantiers et le recyclage durable des emballages. Parallèlement, Ansorg est toujours à l'affût des dernières évolutions dans le secteur des matériaux d'emballage respectueux de l'environnement.

Transport

Ansorg s'efforce de réduire le poids et le volume des produits à transporter en les construisant aussi légers que possible et en les livrant aux chantiers en emballages groupés. La réduction significative du poids des luminaires (p. ex. Punta -50%) conduit elle aussi à une baisse durable des émissions de CO₂ lors du transport.

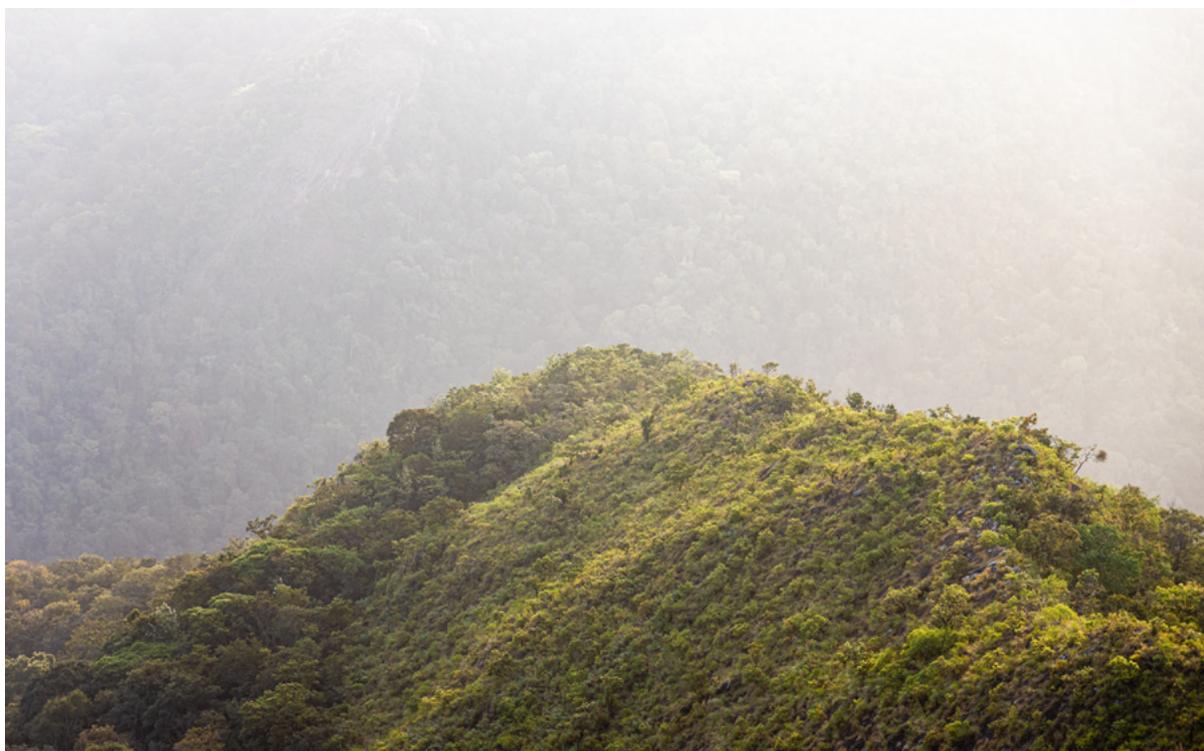


Entretien, démontage, élimination

Dès leur développement, les produits Ansorg répondent à des directives visant à obtenir de longs cycles de vie et à garantir une élimination respectueuse de l'environnement.

- Les produits finis et à assembler doivent être conçus sous forme de modules afin que des composants défectueux puissent être démontés ou réparés sur place
- Les composants électroniques tels que condensateurs, ballasts, douilles, lampes, etc. doivent être rapidement accessibles et faciles à démonter
- Il est interdit de sceller des composants électroniques
- Les outils nécessaires à toute réparation/montage doivent être usuels (tournevis, clés Allen, etc.) et se limiter à un faible nombre
- Les conditions de raccordement doivent demeurer inchangées durant tout le cycle de vie du produit
- Toutes les pièces doivent pouvoir être démontées sans être cassées et comporter de préférence peu d'éléments collés ou soudés

Les offres de service Ansorg sont axées sur la maintenance et l'échange de composants individuels ainsi que sur la réparation de produits – l'objectif étant de préserver aussi longtemps que possible la qualité initiale du produit. C'est dans cet esprit qu'Ansorg prévoit l'entretien et le nettoyage réguliers des produits, selon les besoins individuels et l'accord conclu avec le client.



Réutilisation

Ansorg se propose de reprendre les anciens luminaires lors de tout achat de produits de dernière technologie bénéficiant d'une efficacité énergétique élevée. L'entreprise contribue ainsi de manière significative à améliorer le bilan énergétique de sa clientèle. Ansorg garantit en outre que les pièces échangées et les luminaires repris seront démontés dans le respect de l'environnement et en grande partie recyclés.



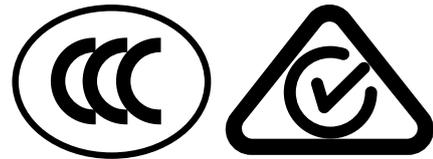
Fin du cycle de vie du produit

Tous les produits arrivent un jour en fin de vie. Faciliter le démontage et éviter les matériaux composites simplifie le processus de réutilisation.

Les matériaux synthétiques sont marqués selon la norme ISO 11469 et ainsi recyclés de manière appropriée.

Certification de produits

Ansorg s'efforce de n'utiliser que des matières premières à faible émission de polluants et à mettre en œuvre des processus de production à faible impact sur l'homme et la nature. Ses produits sont également certifiés par des institutions indépendantes afin de répondre aux exigences croissantes en matière de protection de l'environnement. Il existe de multiples identifications nationales ou internationales pour les produits ou leurs composants. Elles peuvent être axées sur la sécurité, la santé, l'impact environnemental, l'une de ces thématiques, quelques-unes d'entre elles ou encore toutes ensemble. Pour chaque produit, Ansorg vérifie quels sont les normes et standards nécessaires, utiles et appropriés au regard de son utilisation.



Matières premières et matériaux

Grâce à diverses directives concernant l'approvisionnement et les certifications, Ansorg garantit que les matériaux achetés remplissent bien les conditions que l'entreprise s'est elle-même imposées au vu du respect des droits de l'homme et des normes environnementales. Ansorg vérifie continuellement la nature des produits et matériaux utilisés et fait régulièrement contrôler la justesse de la procédure par des instituts externes.

Ansorg attache une grande importance à l'utilisation de matériaux purs, triables et donc recyclables. Tous les produits sont dûment documentés (voir pièce jointe).



Relations avec les fournisseurs

Les exigences de qualité d'Ansorg ne peuvent être obtenues qu'en partenariat étroit avec les fournisseurs. Dès le premier jour, il est donc nécessaire d'établir un dialogue basé sur la confiance. Les critères en vigueur dans le domaine de la responsabilité entrepreneuriale, relatifs à aux aspects sociétaux et environnementaux, font partie intégrante de ce partenariat. Cela signifie concrètement que les conditions requises sont évoquées dès le processus d'intégration, font l'objet d'un audit sur place et sont régulièrement contrôlées dans le cadre d'un monitoring mensuel et via l'évaluation annuelle des fournisseurs. Ansorg entretient ainsi des relations de long terme avec ses fournisseurs.

Ce rapport livre un aperçu de l'engagement d'Ansorg en tant qu'entreprise responsable. Les innovations, notamment techniques, que nous réserve l'avenir offriront de nouvelles possibilités d'améliorer progressivement les principes de gestion durable et le modèle circulaire. L'entreprise Ansorg s'astreint elle-même à contrôler régulièrement et activement toutes les possibilités s'offrant à elle afin de rendre l'entreprise encore plus responsable.

